



VILLE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS

République Française – Département des Alpes Maritimes – Arrondissement de Grasse

DIRECTION
DES AFFAIRES
GÉNÉRALES, DU
JURIDIQUE & DU
CONTENTIEUX

SERVICE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DES ACTES ET DU
PRE-CONTROLE DE
LEGALITE

UNITE ACTES

N/Réf. : SM/SL
☎ 04.92.90.50.16

sophie.lubrano@ville-antibes.fr

Affaire suivie par :
Sophie LUBRANO

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville d'Antibes – Juan les Pins

Certifie que la demande de l'arrêté portant prorogation de l'arrêté du 05 décembre 2017 relatif à la prescription du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations de la commune d'Antibes.

A fait l'objet d'un affichage en Mairie, sur le panneau réservé à cet effet, **du 28/09/20 au 28/10/20 inclus sous le numéro 2508.**

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Antibes, le 29/10/2020

Pour le Maire,
L'Attachée territoriale

Sandra MIGLIORE

